



15/10/2016

Paris, le 13 Octobre 2016

GT Protocolaire Logistique

Nous avons sollicité une bilatérale avec les animateurs du nouveau GT Logistique, prévu dans le protocole 2016-2019. Deux mesures sont prévues : cadrage de la mise en œuvre des orientations de transfert DSAC vers DSNA, et adaptation des familles professionnelles aux besoins de la DGAC en ce qui concerne la logistique. Deux groupes de travail sont créés, l'un sur la mise en œuvre du transfert (première réunion le 18 novembre) et un second, animé par le SG, sur l'évolution des fiches professionnelles.

En introduction, les animateurs du GT nous ont informés des travaux menés depuis la dernière réunion du GT Logistique du précédent protocole :

- Visites (en cours) dans les différentes régions pour présenter aux personnels l'évolution décidée par le SG, la DSAC et la DSNA (création d'entités régionales rattachables à la DSNA).
- Demande aux services de faire un inventaire des sites géographiques concernés, des missions à réaliser et des moyens humains existants.

Nous avons demandé d'être en copie des dossiers envoyés par les services et des comptes-rendus des visites effectuées.

Des groupes de réflexion vont être créés dans chaque région, dans l'optique de proposer au GT national une organisation de chaque entité régionale qui prendrait en compte les spécificités locales.

Nous avons déclaré qu'il était nécessaire d'avoir un groupe de réflexion local pour adapter le cadre national aux spécificités locales, mais qu'actuellement ce cadre national n'était pas assez précis pour lancer des réflexions locales.

En réalité, l'administration a pris une décision au niveau national et demande à chaque région de la mettre en œuvre.

Réponses aux Questions sur la Future Organisation :

- Il faut comprendre, dans « entité régionale », l'ensemble des services DGAC compris dans une même région. On ne se limite plus à la DSAC et à la DSNA.
- Les budgets ne seront pas transférés à la DSNA, mais resteront dans chaque service (pas de conséquence sur les personnels administratifs).
- L'ensemble des personnels (ouvriers, certains TSEEAC et quelques administratifs qui sont dans des délégations et qui sont les correspondants locaux en ce qui concerne la logistique) concernés seront transférés dans cette entité régionale qui sera rattachée à la DSNA. Un ETP sera mis régulièrement à disposition de la DSAC pour lui permettre d'assurer en toute indépendance ses missions d'autorité de surveillance.
- Certaines missions de logistique, assurées actuellement par les services techniques des SNA, seront transférées à cette entité régionale.
- Avant transfert, une fiche de poste sera proposée à chaque agent concerné. En cas de refus d'intégrer cette entité régionale, il faudra trouver une nouvelle mission à l'agent.
- On doit mieux définir la répartition des fonctions entre les services logistiques et le SNIA.
- Nécessité de prévoir dans certaines régions des recrutements pour pouvoir mettre en œuvre cette réforme. L'administration attend l'ensemble des retours des régions pour avoir une vision d'ensemble, mais aussi l'accord de la Fonction Publique sur le recrutement d'ouvriers.

Nous avons déclaré que pour le moment ce projet au niveau local ne suscitait pas l'enthousiasme des agents, mais plutôt beaucoup d'inquiétudes. Il faudra que, rapidement, des compensations en matière de déroulements de carrière puissent être proposées aux personnels concernés (second GT), et que l'administration prouve sa volonté de donner un véritable avenir à la fonction logistique, en réalisant des recrutements (6 arrivées seulement ces sept dernières années).



Pour FO il y avait nécessité à être présents dans ce GT, pour que les problèmes des personnels puissent être pris en compte. Les personnels concernés par ce transfert et qui veulent participer aux travaux préparatoires du GT peuvent prendre contact avec Pierre GAUBERT (06 82 97 39 63)

